



2 OCTOBRE 2015

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2016 : UN BUDGET EN DEMI TEINTE POUR LE LOGEMENT

*Alors que les réservations se redressent sensiblement depuis 6 mois mais que la reprise reste fragile, le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2016 comporte plusieurs dispositions positives mais ne répond pas aux inquiétudes de fond de la profession.*

La FPI se félicite de la préservation de l'APL Accession et du maintien inchangé du dispositif « Pinel ». Elle estime que la prorogation de l'éco-PTZ et du CITE vont contribuer à améliorer la performance énergétique du parc existant. Enfin, elle note avec satisfaction que le Gouvernement a prévu d'aider financièrement les communes qui cherchent à se développer et à accueillir de nouveaux habitants.

En revanche, la FPI s'inquiète de l'élargissement du PTZ à l'ensemble des logements anciens des communes de la zone C, sans que l'enveloppe budgétaire prévue soit augmentée.

Surtout, la FPI déplore l'absence de mesures sur le foncier, à un moment où le Gouvernement a lancé une Commission chargée de faire des propositions de mobilisation du foncier constructible. De même, elle regrette que le PLF2016 ne comporte aucune mesure en faveur de l'accession abordable, qui constitue pourtant l'aspiration d'une grande partie de nos compatriotes.

Pour Alexandra François-Cuxac, présidente de la FPI, « *malgré des dispositions utiles, le PLF2016 ne comporte pas encore les mesures de nature à conforter la reprise dans tous les segments de marché. La FPI attend des débats qu'ils apportent des solutions concrètes à la pénurie du foncier constructible et permette de relancer la primo-accession abordable* ».

### A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France. Le chiffre d'affaire de la promotion privée est estimé à 29,4 Mds d'€, elle emploie 25 300 salariés (données Insee 2013) et fournit de l'activité à environ 450 000 entreprises, employant plus d'1 500 000 personnes.

La FPI rassemble plus de 500 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et baromètre référent du besoin immobilier (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI défend l'intérêt général et la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 82% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Elle est présidée depuis le 1er juillet 2015 par Alexandra François-Cuxac.

### CONTACTS PRESSE

Franck Thiebaut - FT&Consulting - 06 73 76 74 98 - franckthiebaut@ft-consulting.net  
Lauren Dell'Agnola - FPI France - 01 47 05 44 36 - l.dellagnola@fpifrance.fr